

La saisie en ligne des réalisations petit gibier

Comment faire ?

1 . Aller sur notre site internet : <https://www.fdc51.com/>

2 . Cliquer sur le bouton « Portail adhérents » en haut à droite de l'écran.



3 . Saisir votre login et votre mot de passe.

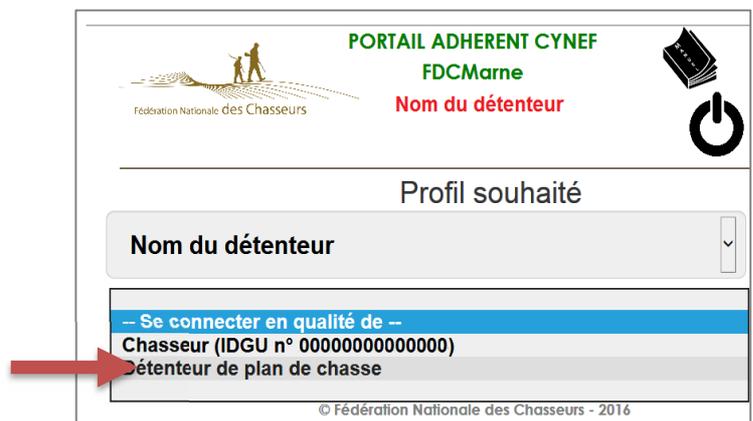


**Si mot de passe oublié,
mettre votre login et
cliquer sur mot de passe oublié.**
(la FDCM ne le connaît pas)

Vous trouverez votre login en haut à gauche
de votre notification d'attribution



4 . Choisir votre profil = détenteur.



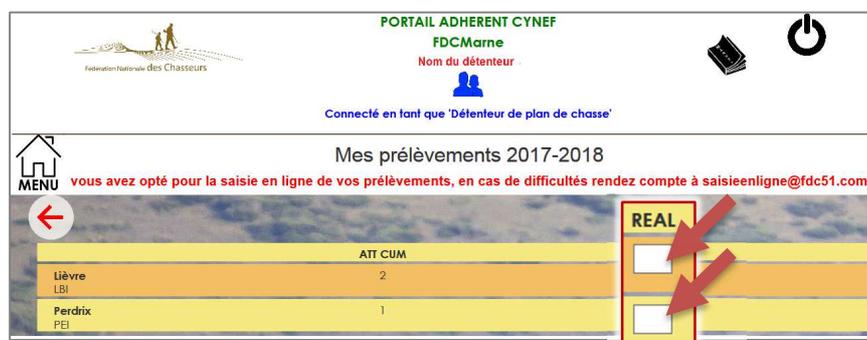
5 . Cliquer sur prélèvement plan de chasse.



6 . Choisir la campagne, le n° de territoire parmi le ou les n° proposés, choisir l'espèce à saisir, ici ça sera petit gibier.



7 . Indiquer le nombre d'animaux prélevé.



8 . Cliquer sur le bouton enregistrer.

 Très important sinon la saisie ne sera pas prise en compte.
Enregistrer même une réalisation à 0.



Si vous rencontrez un problème, envoyer un mail à saisieenligne@fdc51.com